



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Zone de défense et de sécurité Ouest
Etat-major de zone de défense de Rennes
Division soutien expertise**

Rennes, le **04 MAI 2022**
N° ~~5088~~ EMZD-RNS/DIV SE/BSI

Le colonel Arnaud de RICHOUFFTZ
chef d'état-major
de l'état-major de zone de Défense de Rennes

à

Monsieur le directeur départemental des territoires d'Eure-et-Loir
Service aménagement, urbanisme et habitat
17, place de la République
CS40517
28008 CHARTRES Cedex

OBJET : CHATEAUDUN - VILLEMAURY (28) - Avis sollicité sur les permis de construire relatifs à la création d'une centrale solaire au sol déposés par la SASU centrale photovoltaïque de Châteaudun, représentée par M. Didier HELLSTERN.

RÉFÉRENCE : votre mail du 8 avril 2022.

PIECE-JOINTE : un plan.

Par correspondance de référence, vous sollicitez l'avis des services du ministère des Armées dans le cadre du projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur les communes de Châteaudun et Villemaury.

Le projet se révèle incompatible avec le plan de servitude aéronautique (PSA) en vigueur. En effet, sur la zone matérialisée par un encadrement rouge du plan ci-joint, qui correspond à une bande d'environ 80 mètres de l'ancienne piste allemande 05/23, la hauteur admissible de construction est fixée à 0 mètre.

En conséquence les services du ministère des Armées émettent un avis défavorable sur ce projet en l'état actuel du PSA. Toutefois, cet avis serait caduque si, la révision partielle du PSA demandée par la communauté de communes du Grand Châteaudun en date du 7 avril 2022, aboutit. En effet, cette révision prévoit la suppression des servitudes attachées à l'ancienne piste allemande 05/23 dont l'usage serait condamné, seule la partie Nord, transformée en taxiway, resterait utilisée.

par ordre, le commandant Samuel MAI
chef du bureau stationnement infrastructure
de l'état-major de zone de Défense de Rennes

See 04/05/2022

Copie sans PJ :

- COMBdD OAN
- ESID RENNES
- USID BRICY